

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2025

CENTRAIDE OUTAOUAIS

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État de la situation financière	6
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9
Renseignements complémentaires	20

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Centraide Outaouais

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Centraide Outaouais (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Marcil Lavallée

S.E.N.C. | G.P.

GATINEAU
100-200 rue Montcalm St
Gatineau QC J8Y 3B5
T 819 778-2428
F 613 745-9584

Marcil-Lavallee.ca

Société de comptables professionnels agréés
Partnership of Chartered Professional Accountants

 **MOORE**
Un membre indépendant de
Moore North America, Inc.
An independent member
of Moore North America, Inc.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Marcil Lavallée¹

Gatineau (Québec)
Le 1 octobre 2025

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A120857

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

4

	2025	2024
PRODUITS DE LA CAMPAGNE		
Dons et souscriptions	3 725 598 \$	3 531 706 \$
Fonds d'aide d'urgence en itinérance	302 254	-
Transferts de fonds provenant d'autres Centraide-United Way	92 525	62 922
Fonds de relance des services communautaires	6 704	22 239
Fonds d'urgence pour demandeurs d'asile	-	75 000
Transferts de fonds à d'autres Centraide-United Way	(2 108)	(7 397)
	4 124 973	3 684 470
<u>Souscriptions douteuses et irrécouvrables</u>	<u>(120 549)</u>	<u>(86 629)</u>
	4 004 424	3 597 841
AUTRES PRODUITS (CHARGES)		
Tirage 50/50	339 256	320 341
Redistribution du 50/50	(169 880)	(160 355)
Remboursement des frais de campagne régionale	134 764	136 874
Produits de dividendes et d'intérêts	72 537	75 364
Dons en actions	62 267	31 137
Souscriptions et contributions additionnelles (note 3)	53 349	26 178
Gain sur cession de placements	32 826	-
Variation non réalisée de la juste valeur des placements	26 012	24 834
Subventions	25 223	22 030
Produits divers	10 676	10 700
Activités de financement	5 932	3 603
Dons planifiés	4 429	233 500
Perte sur cession d'immobilisations	(9 495)	-
Frais de gestion	(17 094)	-
	570 802	724 206
	4 575 226	4 322 047
CHARGES		
Allocations et services aux organismes (annexe A)	3 411 319	3 229 188
Frais de campagne (annexe B)	983 626	961 463
	4 394 945	4 190 651
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	180 281 \$	131 396 \$

CENTRAIDE OUTAOUAIIS

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

5

	Investi en immobilisations et actifs incorporels	Affecté au Fonds solidarité pour vaincre la pauvreté	Affecté au Fonds de prévoyance	Affecté aux projets (note 2)	Fonds de dotation	Fonds pour octrois 2026-2027	Non affecté	2025 Total	2024 Total
SOLDE AU DÉBUT	428 583 \$	350 993 \$	545 000 \$	399 034 \$	5 055 \$	- \$	35 845 \$	1 764 510 \$	1 633 114 \$
Excédent des produits sur les charges	(25 419)	-	-	-	-	-	205 700	180 281	131 396
Affectations d'origine interne (note 2)	-	71 429	-	220 644	-	65 418	(357 491)	-	-
Utilisations d'origine interne (note 2)	-	-	-	(168 155)	-	-	168 155	-	-
Investissement en immobilisations	16 364	-	-	-	-	-	(16 364)	-	-
SOLDE À LA FIN	419 528 \$	422 422 \$	545 000 \$	451 523 \$	5 055 \$	65 418 \$	35 845 \$	1 944 791 \$	1 764 510 \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

30 JUIN 2025

6

	2025	2024
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	1 779 536 \$	1 241 967 \$
Encaisse - Projet en fiducie (note 4)	100 229	87 865
Débiteurs (note 5)	1 204 928	1 492 928
Subvention à recevoir	37 492	-
Frais payés d'avance	94 651	16 328
	3 216 836	2 839 088
PLACEMENTS À LONG TERME (note 6)	1 210 924	1 099 765
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)	419 528	427 939
ACTIFS INCORPOREL S (note 8)	-	644
	1 630 452	1 528 348
	4 847 288 \$	4 367 436 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Original signé par :

Sébastien Fugère, administrateur

Sébastien Guérin, administrateur

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

30 JUIN 2025

7

	2025	2024
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 9)	2 602 365 \$	2 327 668 \$
Habit de neige - Projet en fiducie (note 4)	100 229	87 865
Apports reportés (note 11)	199 903	187 393
	2 902 497	2 602 926
ACTIF NET		
Affectations internes		
Investi en immobilisations et actifs incorporels	419 528	428 583
Affecté au Fonds de solidarité pour vaincre la pauvreté	422 422	350 993
Affecté au Fonds de prévoyance	545 000	545 000
Affecté aux projets	451 523	399 034
Affecté au Fonds pour octrois 2026-2027	65 418	-
Affectations externes		
Fonds de dotation	5 055	5 055
Non affecté	35 845	35 845
	1 944 791	1 764 510
	4 847 288 \$	4 367 436 \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

8

	2025	2024
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	180 281 \$	131 396 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	24 774	21 916
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	9 495	-
Amortissement des actifs incorporels	644	-
Variation non réalisée de la juste valeur des placements	(26 012)	(24 834)
	189 182	128 478
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 12)	459 392	(101 982)
	648 574	26 496
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des placements	(85 147)	(461 710)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(25 858)	(17 365)
	(111 005)	(479 075)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	537 569	(452 579)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	1 241 967	1 694 546
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	1 779 536 \$	1 241 967 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Centraide Outaouais (l'organisme) est une personne morale constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Sa mission est de prélever, recevoir et administrer les fonds provenant de sources privées ou publiques et de distribuer ces fonds à des organismes de bienfaisance. L'organisme est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exempt d'impôt.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables, la provision relative aux souscriptions douteuses et la ventilation des charges.

Constatation des produits**Apports**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les subventions, le Fonds d'aide d'urgence en itinérance, le Fonds de relance des services communautaires, les souscriptions et les dons. Les subventions et les souscriptions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les subventions et les souscriptions non affectées et dons sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

Produits de dividendes et d'intérêts

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement et les gains en capital.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Constatation des produits (suite)****Autres**

Les activités de financement, les remboursements des frais de campagnes régionale et fédérale et les dons planifiés sont constatés dans l'exercice auquel ils se rapportent lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits divers sont constatés lorsqu'ils sont gagnés et lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les dons en actions sont constatés à leur juste valeur marchande au moment du transfert des titres.

Apports de biens et de services

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

À l'exception des services des bénévoles, l'organisme comptabilise les apports de biens et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que les biens et services sont utilisés dans le cours normal de ses activités et auraient dû être achetés à défaut d'un apport.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Ventilation des charges**

L'organisme sépare ses charges entre trois secteurs de fonctionnement, soit « Administration », « Campagne » et « Allocations et services aux organismes ».

Toutes les charges, à l'exception des souscriptions douteuses et irrécouvrables, des charges de sous-traitance et des frais pour la campagne, sont ventilées selon les clés de répartition suivantes :

	Administration	Campagne	Allocations et services aux organismes
Au prorata des heures travaillées pour chaque secteur :			
Salaires et avantages sociaux	17 %	41 %	42 %
Au prorata des effectifs pour chaque secteur :			
Activités spéciales de la campagne	32 %	36 %	32 %
Honoraires et services professionnels	32 %	36 %	32 %
Publicité	32 %	36 %	32 %
Relations de presse	32 %	36 %	32 %
Frais d'entretien et de réparation	32 %	36 %	32 %
Amortissement des immobilisations corporelles	32 %	36 %	32 %
Formation	32 %	36 %	32 %
Frais de congrès et d'assemblées	32 %	36 %	32 %
Support technique informatique	32 %	36 %	32 %
Frais de représentation et de déplacement	32 %	36 %	32 %
Fournitures et papeterie	32 %	36 %	32 %
Frais bancaires et intérêts	32 %	36 %	32 %
Télécommunications et système d'alarme	32 %	36 %	32 %
Amortissement de l'actif incorporel	32 %	36 %	32 %
Abonnements et documentation	32 %	36 %	32 %
Énergie	32 %	36 %	32 %
Assurances	32 %	36 %	32 %
Reconnaissance - bénévoles et employés	32 %	36 %	32 %
Frais de bureau	32 %	36 %	32 %

Lorsque la ventilation initiale est complétée, l'organisme procède à une deuxième ventilation des frais d'administration entre les deux autres secteurs de fonctionnement, soit campagne (60 %) et allocation (40 %). Les frais d'administration sont ventilés entre ces secteurs en se fondant sur des estimés définis par la direction. Ces estimés sont principalement établis en fonction du temps travaillé par le personnel dans chaque secteur de fonctionnement.

Les salaires, avantages sociaux et contractuels pour le Fonds de relance des services communautaires ont été entièrement ventilés sous « Allocations et services aux organismes ».

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires peuvent fluctuer entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Apports d'immobilisations

Les apports sous forme d'immobilisations ou d'actifs incorporels sont comptabilisés au coût de ceux-ci correspondant à la juste valeur à la date de l'apport.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Immeuble	40 ans
Ameublement et équipement	10 ans
Équipement informatique	3 à 5 ans

Actifs incorporels

Les logiciels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 à 10 ans.

Réduction de valeur des immobilisations

L'organisme comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Instruments financiers***Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des certificats de placements garantis et des débiteurs.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des fonds communs de placement, des placements en actions et des placements en obligations.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les soldes des actifs nets se composent comme suit :

Actif net investi en immobilisations et actifs incorporels

L'actif net investi en immobilisations et actifs incorporels représente la fraction non amortie des immobilisations et actifs incorporels acquis au moyen de ressources non affectées.

Fonds de dotation

Le Fonds de dotation regroupe tous les dons désignés ainsi par les donateurs dont l'objectif initial est de préserver le capital afin que les produits nets de placements soient dédiés à la campagne annuelle de l'organisme ou de toute autre manière déterminée par le conseil d'administration.

Actif net affecté au Fonds de solidarité pour vaincre la pauvreté (Fonds SVP)

L'actif net affecté au Fonds SVP représente les sommes réservées par le conseil d'administration dont l'objectif est de préserver le capital afin que les produits de placements soient dédiés à la campagne annuelle de l'organisme ou de toute autre manière déterminée par le conseil d'administration. Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé une affectation de 71 429 \$ (2024: 233 500 \$) à ce Fonds.

Actif net affecté au Fonds de prévoyance

L'actif net affecté au Fonds de prévoyance représente les sommes réservées par le conseil d'administration dans le cas d'une éventualité où l'organisme devrait avoir à subvenir à ses propres besoins. Cette réserve permettrait à l'organisme de poursuivre ses activités de fonctionnement pour une période de trois mois. Au cours de l'exercice, aucune affectation n'a été approuvée par le conseil d'administration (2024 : 200 000 \$) à ce Fonds.

Actif net affecté aux projets

L'actif net affecté aux projets représente les sommes réservées par le conseil d'administration pour réaliser divers projets. Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé l'utilisation de certaines sommes totalisant 168 155 \$ (2024 : 90 144 \$) et a approuvé également des nouvelles affectations totalisant 220 644 \$ (2024 : 137 760 \$).

Actif net affecté au Fonds pour octrois 2026-2027

L'actif net affecté au Fonds pour octrois 2026-2027 représente les sommes réservées par le conseil d'administration qui seront redistribuées lors du Grand-Partage 2026-2027. Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé une affectation de 65 418 \$ (2024 : - \$) à ce Fonds.

CENTRAIDE OUTAOUAIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2025

15

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Au 30 juin 2025, le solde des sommes affectées aux projets d'origine interne est réparti de la façon suivante :

	2025	2024
Retour en classe	110 000 \$	110 000 \$
Renforcement des capacités	42 687	49 889
Fonds stabilisation	100 000	100 000
Observatoire de l'Outaouais	5 000	5 000
Services 211	73 636	63 945
Bourses Deslauriers	200	200
Fonds d'opportunités 2024-2025 - Soutien aux causes autochtones	20 000	20 000
Fonds d'opportunités	50 000	50 000
Fonds - Montant réservé pour Quyon	10 000	-
Projet sécurité alimentaire structurant dans la Vallée de la Gatineau	40 000	-
	451 523 \$	399 034 \$

3. SOUSCRIPTIONS ET CONTRIBUTIONS ADDITIONNELLES

Le total des souscriptions et contributions additionnelles inclut un montant de 38 163 \$ (2024 : 2 603 \$) provenant d'autres Centraide-United Way d'années antérieures.

4. PROJET EN FIDUCIE

L'organisme agit à titre de fiduciaire du projet Habit de neige. Les revenus et les dépenses découlant de ce projet ne sont pas reflétés dans l'état des résultats.

5. DÉBITEURS

	2025	2024
Souscriptions à recevoir	1 269 870 \$	1 339 970 \$
Comptes clients	19 119	211 496
Provision pour créances douteuses	(120 000)	(88 000)
Taxes à la consommation	30 370	26 662
Intérêts courus à recevoir	5 569	2 800
	1 204 928 \$	1 492 928 \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2025

16

6. PLACEMENTS À LONG TERME

	2025	2024
Placements évalués au coût après amortissement		
Certificats de placements garantis	185 000 \$	105 057 \$
Placements évalués à la juste valeur		
Actions (coût : 424 106 \$; 2024 : nil)	453 909	-
Obligations (coût : 110 919 \$; 2024 : nil)	110 716	-
Fonds communs de placement - prudent (coût : 285 966 \$; 2024 : 720 409 \$)	285 789	720 765
Fonds communs de placement - équilibré (coût : nil; 2024 : 137 387 \$)	-	159 795
Fonds communs de placement - croissance (coût : 146 472 \$; 2024 : 86 829 \$)	166 805	105 443
	1 017 219	986 003
Police d'assurance-vie évaluée à la valeur de rachat	8 705	8 705
	1 210 924 \$	1 099 765 \$

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	2025	2024
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	74 279 \$	- \$	74 279 \$	74 279 \$
Immeuble	704 986	387 524	317 462	336 396
Ameublement et équipement	42 789	41 984	805	952
Équipement informatique	83 127	60 645	22 482	11 812
Oeuvres d'art destinées à la vente	4 500	-	4 500	4 500
	909 681 \$	490 153 \$	419 528 \$	427 939 \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2025

17

8. ACTIFS INCORPORELS

		2025	2024
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Logiciels	59 125 \$	59 125 \$	- \$ 644 \$

9. CRÉDITEURS

	2025	2024
Fournisseurs et frais courus	503 022 \$	133 045 \$
Allocations aux organismes à payer	2 011 206	2 116 981
Salaires à payer	66 492	68 911
Sommes à remettre à l'État	4 609	3 728
Autres crébiteurs	17 036	5 003
	2 602 365 \$	2 327 668 \$

10. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'un emprunt bancaire d'un montant autorisé de 500 000 \$, limité à 350 000 \$ du 1 janvier au 30 juin de chaque année. Cet emprunt bancaire porte intérêt au taux préférentiel plus 1,0 % et est renégociable en décembre 2025.

L'emprunt bancaire est garanti par une hypothèque immobilière de 500 000 \$ sur l'immeuble et le terrain ayant une valeur comptable nette de 391 742 \$ au 30 juin 2025. Au 30 juin 2025, l'emprunt bancaire n'était pas utilisé par l'organisme.

CENTRAIDE OUTAOUAIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2025

18

11. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des subventions et dons reçus pour des activités devant se poursuivre au cours des prochains exercices. Les variations survenues dans les soldes d'apports reportés sont les suivantes :

	2025	2024
Solde au début	187 393 \$	202 734 \$
Plus : montants octroyés au cours de l'exercice	159 825	226 474
Moins : montants constatés à titre de produit	(147 315)	(241 815)
	199 903 \$	187 393 \$

Les soldes d'apports reportés se composent comme suit :

	2025	2024
Fondation Lucie et André Chagnon	139 610 \$	139 611 \$
Ville de Gatineau	37 774	38 774
Campagne 2025	19 615	-
Projet SOIS	265	265
Fonds de relance des services communautaires	-	6 704
Autres	2 639	2 039
	199 903 \$	187 393 \$

12. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2025	2024
Encaisse - Projet en fiducie	(12 364) \$	35 399 \$
Débiteurs	288 000	(141 762)
Subvention à recevoir	(37 492)	-
Frais payés d'avance	(78 323)	10 089
Créditeurs	274 697	57 032
Apports reportés	12 510	(15 341)
Habit de neige - Projet en fiducie	12 364	(47 399)
	459 392 \$	(101 982) \$

13. INSTRUMENTS FINANCIERS**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux dons et souscriptions à recevoir et aux débiteurs.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. L'organisme établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. Environ 60 % du total des comptes clients est à recevoir de la campagne de charité du gouvernement du Canada (CCMTGC) et du bureau national de la CCMTGC. L'organisme évalue qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variable assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est principalement exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des fonds communs de placement, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur de ces instruments.

14. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2024 ont été reclasés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2025.

CENTRAIDE OUTAOUAIS

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

20

	2025	2024
ANNEXE A - ALLOCATIONS ET SERVICES AUX ORGANISMES		
Allocations et services aux organismes	2 110 197 \$	2 137 391 \$
Allocations aux organismes - Fonds d'aide d'urgence en itinérance	302 254	-
Programmes et projets	147 221	154 019
Désignations	133 924	164 967
Cotisation Centraide Canada	33 468	33 093
Allocations aux organismes - Fonds d'urgence pour demandeurs d'asile	-	75 000
Répartition des frais d'administration (annexe D)	684 255	664 718
	3 411 319 \$	3 229 188 \$

ANNEXE B - FRAIS DE CAMPAGNE

Frais de campagne	239 299 \$	258 724 \$
Répartition des frais d'administration (annexe D)	744 327	702 739
	983 626 \$	961 463 \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

21

	2025	2024
ANNEXE C - FRAIS D'ADMINISTRATION		
Salaires et avantages sociaux	1 013 722 \$	995 544 \$
Publicité	71 299	43 923
Activités spéciales de la campagne - Tirage 50/50	50 063	61 299
Relations de presse	47 572	42 878
Support technique informatique	43 501	41 890
Activités spéciales de la campagne	43 127	14 332
Frais d'entretien et de réparation	26 131	21 733
Formation	24 816	25 432
Assurances	15 917	12 754
Télécommunications et système d'alarme	11 244	11 456
Énergie	8 651	8 299
Salaires, avantages sociaux et contractuels - Fonds de relance des services communautaires	6 704	22 239
Frais de bureau	6 425	6 549
Frais de congrès et d'assemblées	6 235	7 101
Frais de représentation et de déplacement	3 937	3 623
Reconnaissance - bénévoles et employés	1 914	3 759
Honoraires et services professionnels	21 121	20 978
Frais bancaires et intérêts	785	1 752
Amortissement des immobilisations corporelles	24 774	21 916
Amortissement de l'actif incorporel	644	-
Répartition des frais d'administration (annexe D)	(1 428 582)	(1 367 457)
	- \$	- \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

22

ANNEXE D - VENTILATION DES FRAIS D'ADMINISTRATION

	2025		2024	
	Frais de campagne	Allocations et services aux organismes	Frais de campagne	Allocations et services aux organismes
Salaires et avantages sociaux	519 026 \$	494 696 \$	509 718 \$	485 826 \$
Publicité	39 357	31 942	24 245	19 678
Relations de presse	26 260	21 312	23 669	19 209
Support technique informatique	24 012	19 489	23 124	18 766
Activités spéciales de la campagne	23 806	19 321	7 911	6 421
Frais d'entretien et de réparation	14 424	11 707	11 997	9 736
Formation	13 698	11 118	14 039	11 393
Assurances	8 786	7 131	7 039	5 715
Télécommunications et système d'alarme	6 207	5 037	6 325	5 131
Énergie	4 775	3 876	4 581	3 718
Frais de bureau	3 547	2 878	3 614	2 935
Frais de congrès et d'assemblées	3 442	2 793	3 920	3 181
Frais de représentation et de déplacement	2 173	1 764	2 000	1 623
Reconnaissance - bénévoles et employés	1 057	857	2 075	1 684
Honoraires et services professionnels	11 659	9 462	11 581	9 397
Frais bancaires et intérêts	433	352	968	784
Amortissement de l'actif incorporel	355	289	-	-
Amortissement des immobilisations corporelles	13 675	11 099	12 097	9 819
Activités spéciales de la campagne - tirage 50/50	27 635	22 428	33 836	27 463
Salaires, avantages sociaux et contractuels - Fonds de relance des services communautaires	-	6 704	-	22 239
	744 327 \$	684 255 \$	702 739 \$	664 718 \$